

Politique RSE

Etat des lieux de nos actions



Version V1.0 du 12/02/2025

Date de révision	Objet de la révision	Document validé par
31/01/2024	Création	Comité RSE/ COSTRAT

Sommaire

Sommaire	2
Liste des abréviations	3
Objet du document	4
La démarche de Provexi : contexte et historique	4
Les engagements économiques de Provexi	5
Les engagements sociaux et sociétaux de Provexi.....	6
Structure en SCOP	6
Gouvernance de la RSE.....	6
Santé, sécurité et bien-être au travail.....	7
Recrutement, intégration et développement des compétences.....	9
Engagement local et soutiens associatifs.....	10
Les engagements environnementaux de Provexi	11
Gestes écoresponsables et sensibilisation	11
Politique en matière de déplacement.....	12
Réduction de la dépense énergétique des locaux.....	12
A propos de Provexi	13
Références bibliographiques	14

Liste des abréviations

C

CCI : chambre de commerce et d'industrie
CJD : centre des jeunes dirigeants

D

DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

E

ESG : critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, issus de la finance verte
ESS : économie sociale et solidaire
ESTP : école supérieure des travaux publics

G

GIE : groupement d'intérêt économique

H

HSE : hygiène, sécurité et environnement

I

ISR : investissement socialement responsable
IUT : institut universitaire de technologie

O

ODD : (les 17) objectifs de développement durable des Nations-Unies

Q

QVT : qualité de vie au travail

R

R&D : recherche et développement
RFAR : charte relations fournisseurs et achats responsables
RGPD : règlement général sur la protection des données
RSE : responsabilité sociétale des entreprises

S

SAAS : software as a service, service informatique accessible à distance via Internet
SCOP : société coopérative et participative

T

TMS : troubles musculosquelettiques

U

UTT : université de technologie de Troyes

V

VTC : véhicule de tourisme avec chauffeur

Objet du document

Cette politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) **reprend l'ensemble des démarches et des actions mises en œuvre par Provexi depuis de nombreuses années**, dans le but de renforcer sa stratégie et son plan d'actions en matière de RSE, notamment en se référant à neuf objectifs de développement durable (ODD) issus du programme « Agenda 2030 » des Nations-Unies¹ (cf. figure 1). Elle ne constitue pas la stratégie RSE de Provexi et ne fixe pas d'objectifs à atteindre pour l'avenir.



Figure 1 La contribution de Provexi à neuf ODD du programme « Agenda 2030 ».

La politique RSE actuelle **présente une liste d'actions déjà mises en place ou en cours d'implémentation dans le but d'améliorer les impacts économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux de Provexi**. Cette liste sera régulièrement enrichie par de nouvelles actions, conformément à la stratégie RSE de l'entreprise au fil du temps.

La démarche de Provexi : contexte et historique

Provexi a été créée en 2003 par des entrepreneurs **désireux de développer une activité économique innovante et pérenne, créatrice de valeur et d'emplois**, dans un contexte de taux de chômage structurel élevé.

Dans sa première décennie d'existence, la problématique de l'impact des activités économiques sur l'environnement planétaire est passée au premier plan : la pression croissante sur la biosphère, le franchissement des limites planétaires, les changements climatiques et l'augmentation des événements climatiques extrêmes, à la fois plus violents et plus fréquents, sont autant de signes alarmants qui caractérisent la nouvelle ère inédite dans laquelle nous sommes entrés : l'anthropocène².

¹ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

² Popularisé en 2002 dans la revue *Nature* par le prix Nobel de chimie Paul Josef Crutzen, l'anthropocène désigne une nouvelle époque géologique qui se caractérise par l'avènement des activités humaines comme forces géophysiques.

Ce changement de contexte exige des acteurs économiques un changement de paradigme profond pour pouvoir continuer à fonctionner dans la durée : atténuation des impacts environnementaux, adaptation, compensation ou réparation.

Dès 2008, Provexi s'est engagée auprès de ses clients pour les amener à infléchir leur trajectoire énergétique (recherche et développement (R&D) inspirée par les conclusions du Grenelle de l'environnement), dans la limite de ses capacités d'influence.

Dans le même temps, Provexi a choisi d'agir à l'échelle de son organisation pour limiter les impacts de ses activités sur ses parties prenantes, sur l'environnement et, de manière plus générale, sur la société, suivant de fait de façon implicite les principes du développement durable³.

Depuis 2015, l'entreprise a fait de cette volonté de contribuer à ces enjeux sa priorité, date à laquelle elle a obtenu sa première labellisation Lucie 26000.

En 2019, convaincue que l'ampleur du changement à venir requerra l'implication forte de tous les collaborateurs, **la société se transforme en Société Coopérative et Participative (SCOP)** pour expérimenter une gouvernance plus participative et un partage des résultats égalitaire.

Elle continue d'investir une part significative de ses ressources d'investissement dans ses engagements en matière de responsabilité sociétale, en accord avec ses valeurs de professionnalisme, de coopération et de respect. Cette volonté d'amélioration de sa démarche RSE se traduit par l'obtention d'une médaille d'argent Ecovadis en 2023-2024.

Les engagements économiques de Provexi

La politique commerciale de la société a mis en œuvre, depuis ses débuts, **les principes de l'économie de la fonctionnalité**⁴, ainsi que des modèles économiques innovants tels que des abonnements forfaitisés et des offres SaaS. Cela favorise la co-construction et la mutualisation des produits avec ses clients. L'offre de services innovants, axée sur la gestion durable des bâtiments, a débuté par le maintien en conformité réglementaire et s'est **élargie pour intégrer les préoccupations liées aux critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)** de l'immobilier, en particulier les nouvelles exigences de la finance verte. Ces principes, associés au niveau élevé d'exigence en termes de qualité que Provexi s'impose (qualité des données / qualité de service), favorisent l'établissement de relations durables avec ses clients.

Provexi participe également activement à des instances interprofessionnelles (APROMA⁵, AICN⁶, CPB4.0⁷) pour faire progresser la filière vers les bonnes pratiques et contribuer à la définition de l'état de l'art.

³ Selon le rapport Brundtland de 1987, le développement durable est « un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

⁴ L'économie de la fonctionnalité est un des piliers du domaine « offre des acteurs économiques » de l'économie circulaire (cf. schéma « L'économie circulaire, trois domaines, sept piliers » de l'ADEME).

⁵ <https://www.aproma-asso.com/>

⁶ Alliance Immobilière pour la Convergence Numérique

⁷ <https://clusterpatrimoinebati.com/>

La volonté de Provexi en matière d'engagements économiques ne s'arrête pas là, puisqu'elle cherche aujourd'hui **comment faire évoluer ses produits vers des solutions écoconçues** tout en sensibilisant ses clients à la démarche, et tout en poursuivant l'intégration de l'économie circulaire dans son modèle économique.

Enfin, l'entreprise a mis en place des actions visant à une meilleure consommation et privilégie les relations durables avec ses fournisseurs, en favorisant autant que possible les fournisseurs locaux. De plus, Provexi **a adhéré à la charte « Relations fournisseurs et achats responsables (RFAR) » depuis 2016** pour affirmer son engagement en faveur d'une consommation plus responsable.

Les engagements sociaux et sociétaux de Provexi

Structure en SCOP

En 2019, pour continuer à encourager l'innovation tout en préservant l'indépendance et le haut niveau de performance de l'entreprise, **Provexi a opté pour un nouveau modèle de structure actionnariale et de gouvernance, celui de la SCOP**. Désormais, l'ensemble de la société est détenu par ses collaborateurs-sociétaires. La transition vers la structure en SCOP offre à Provexi plusieurs avantages, notamment :

- La possibilité de se développer en s'appuyant sur un projet d'actionnaires solide et une stabilité financière à long terme ;
- Une meilleure implication de ses collaborateurs au profit de toutes ses parties prenantes ;
- La garantie d'une contribution de chacun à une gouvernance efficace, ainsi qu'une répartition équitable des bénéfices entre les besoins en investissements et la redistribution aux collaborateurs.

Afin de faciliter la prise de décision collective, **le Directoire a délégué certaines de ses responsabilités au Comité Stratégique (Costrat)**, qui se réunit pour définir le POSA (Plan Opérationnel Stratégique Annuel) et trimestriellement pour suivre la stratégie de l'entreprise. Cette délégation s'étend également au **Comité Exécutif (Comex)**, qui se réunit toutes les deux semaines pour partager les informations de direction de l'entreprise et prendre des décisions opérationnelles.

Gouvernance de la RSE

La démarche et la supervision de la RSE ont été initiées et gérées par la Direction de Provexi avant la mise en place de la nouvelle structure actionnariale. Cette modification structurelle conduit à un redéploiement de **la gouvernance de la RSE, visant à la rendre plus participative et engageante auprès des parties prenantes internes** de Provexi.

Ainsi **un Comité RSE a été créé en 2024**, composé de membres volontaires représentatifs des différents services de l'entreprise. Ses missions sont de quatre types :

- **La supervision** : il vérifie la bonne progression du plan d'action RSE et l'atteinte des objectifs, il propose et suit les indicateurs de performance et il suit les engagements RSE pris par Provexi.

- **La communication** : il communique sur les actions et les progrès en termes de RSE, prépare et publie les rapports RSE, promeut la démarche RSE et diffuse les bonnes pratiques auprès de l'ensemble des collaborateurs
- **Le conseil** : il joue un rôle de conseil lors de prises de décisions stratégiques liées à la RSE et formule des propositions d'orientation stratégique et des recommandations sur les sujets RSE
- **La mise en œuvre** : il mène des actions et projets RSE de manière opérationnelle en collaboration avec le pôle RSE et assure l'atteinte des objectifs fixés.

De plus, il incombera à l'ensemble des sociétaires de réaffirmer l'ambition RSE de l'entreprise au cours des prochaines années. Cela passera notamment par la réactualisation de la raison d'être de Provexi et de l'élaboration d'une feuille de route.

Santé, sécurité et bien-être au travail

La qualité de vie au travail (QVT) est au cœur de la stratégie de Provexi, qui accorde une attention particulière à cet aspect et s'efforce de mettre en place des mesures visant à équilibrer la vie professionnelle et la vie personnelle de ses collaborateurs.

Un comité social et économique (CSE) a été établi en 2023, il a permis de favoriser une collaboration constructive en ce qui concerne le bien-être des salariés. En cette même année, **une charte sur le droit à la déconnexion** a été signée, prônant une utilisation raisonnée des outils numériques professionnels et sensibilisant aux risques, aux enjeux et aux bonnes pratiques liées à leur utilisation.

En ce qui concerne l'organisation du travail, **les collaborateurs de Provexi travaillent 35 heures sur 4,5 jours** (à l'exception des cadres dirigeants et de certains directeurs en forfait jours). Les heures supplémentaires sont rémunérées y compris pour les cadres, et les horaires de travail sont flexibles, s'articulant autour de plages horaires fixes, notamment pour assurer un service optimal à ses clients, ainsi que de plages horaires variables. Les collaborateurs peuvent ainsi ajuster leur emploi du temps en fonction de leur charge de travail et de leurs besoins personnels. **La définition de cette organisation a été confiée aux collaborateurs par le biais d'une équipe spécifique dédiée à la gestion des horaires.** De plus, les collaborateurs ont la possibilité, s'ils le désirent, de récupérer des heures pour bénéficier de jours de repos complémentaires.

À la suite d'une proposition des collaborateurs et d'un vote en assemblée générale, Provexi offre la possibilité à ses salariés de bénéficier d'une **autorisation d'absence exceptionnelle rémunérée pour prendre soin d'un proche** en cas de maladie ou d'accident au sein de leur famille.

La pandémie de Covid-19 a entraîné **la mise en place du télétravail** pour faciliter l'organisation des équipes. Depuis la fin du protocole sanitaire, une note de service autorise les collaborateurs qui le souhaitent à pratiquer le télétravail de manière régulière (jusqu'à deux jours par semaine) ou occasionnelle.

Les locaux spacieux et lumineux de Provexi offrent des conditions de travail agréables et favorisent la convivialité. Ils comprennent des bureaux de quatre à huit personnes, des salles de réunion, des équipements de visioconférence, un grand réfectoire équipé

d'électroménagers (cafetière, réfrigérateur, micro-ondes, lave-vaisselle, etc.) ainsi qu'un espace détente. Les collaborateurs bénéficient également de café, de thé et de fruits de saison offerts par l'entreprise. De plus afin de favoriser les pratiques sportives, des douches et des vestiaires sont mis à disposition des collaborateurs dans les locaux.

De plus, Provexi organise régulièrement des événements thématiques afin de cultiver cette convivialité, dans le cadre de son **programme annuel d'organisation d'événements**.

Provexi **sensibilise ses collaborateurs aux bonnes pratiques en matière de posture au travail et a fait appel à un ergonome** pour améliorer les conditions matérielles et l'environnement de travail. Par ailleurs, des documents de sensibilisation relatifs à la lutte contre les troubles musculosquelettiques (TMS) sont affichés dans les bureaux et la salle de pause. De plus et pour prévenir les risques physiques et psychosociaux, l'entreprise utilise régulièrement **un baromètre social**, et accorde une attention particulière à la charge de travail de chacun.

Provexi encourage la participation des collaborateurs à des séances de Pilates et de sophrologie, **elle finance ainsi à hauteur de 70% les coûts des cours de Pilates et à hauteur de 86% les séances de sophrologie** afin de permettre à tous de bénéficier de ces services en laissant un reste à charge relativement faible aux collaborateurs.

Recrutement, intégration et développement des compétences

La politique des ressources humaines de Provexi vise à **cultiver des relations durables entre les collaborateurs et l'entreprise, tout en travaillant sur sa marque employeur** pour attirer les talents. En outre, une enquête sur la QVT et la marque employeur a été réalisée en 2021 et reconduite en 2023, offrant à Provexi l'opportunité de mettre en œuvre des actions visant à poursuivre l'amélioration de son organisation et de son management.

Provexi est engagée dans la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité des chances, notamment par le biais de ses campagnes de prévention et de sensibilisation. Pour témoigner de cet engagement est signataire d'un accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a également été signé en 2023. L'entreprise fait également partie du club « Les entreprises s'engagent de l'aube », une communauté d'entreprises engagées pour une société inclusive et un monde durable. De plus, elle favorise l'emploi et une rémunération équitable à travers sa politique salariale, garantissant ainsi l'égalité de traitement entre les collaborateurs effectuant un travail de valeur similaire.

L'entreprise ne fait également preuve d'aucun préjugé lorsqu'il s'agit de recruter des jeunes et des individus sans qualifications dans son domaine d'activité. En effet, chaque nouveau collaborateur suit un parcours d'accueil et d'intégration afin de découvrir les différents services de Provexi, avant de poursuivre vers une formation et un parcours dédié. Ce processus lui permet d'appréhender les méthodes et outils dont il aura besoin pour exercer son métier. Une formation relative à la sécurité numérique est également dispensée, ainsi qu'une présentation des activités des clients afin de lui conférer une vision transversale des services de Provexi.

Le jour de son arrivée, le nouveau collaborateur reçoit son livret d'accueil ainsi que son badge d'accès, facilitant ainsi son processus d'intégration. Tout au long de cette période d'intégration, chaque membre de l'équipe Provexi prend le temps de rencontrer le nouvel arrivant et de se présenter. Pour les collaborateurs en contrat à durée déterminée (CDD), le parcours est simplifié et se concentre sur la rencontre des membres de leur équipe. De plus, dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, un rapport d'étonnement est établi après un mois afin d'identifier et de comprendre les éventuelles difficultés rencontrées par le nouveau collaborateur.

L'enrichissement des compétences des collaborateurs est également au cœur des préoccupations de l'entreprise et se traduit par de nombreuses formations. Par ailleurs, les collaborateurs sont formés à la communication. **Entre 92% et 97% des collaborateurs reçoivent au moins une formation chaque année** et plus de deux tiers des collaborateurs reçoivent une formation externe par an. De nombreuses formations internes sont également organisées, valorisant les expertises individuelles et les échanges transversaux entre services.

La société s'engage dans l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. **Son index de l'égalité professionnelle femmes-hommes se situe, selon les années entre 84 et 99.**

Provexi **promeut l'emploi de travailleurs handicapés** et s'efforce d'intégrer et de soutenir les personnes en situation de handicap au sein de ses équipes. Elle a pour cela mis en place **un référent handicap** afin d'accompagner ses collaborateurs et de répondre à l'ensemble de leurs questions. Elle encourage également l'inclusion en favorisant l'achat de services auprès d'entreprises adaptées issues de l'économie sociale et solidaire, telles que le réseau Elise⁸.

Engagement local et soutiens associatifs

Provexi exprime son **engagement en faveur du développement socio-économique de sa région** à travers diverses actions, notamment :

- **Participation active à plusieurs réseaux**, afin de favoriser le partage des meilleures pratiques en matière de RSE, de gestion innovante et d'expériences entre dirigeants, tels que :
 - Le CJD,
 - Planet RSE Troyes,
 - Le Club RSE de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Troyes et Aube,
- **Adhésion à l'association de groupement d'employeurs « Convergence »**, dont Provexi a assuré la présidence. Cette association vise à :
 - Promouvoir la création d'emplois de qualité selon le modèle de la flexisécurité,
 - Mutualiser et combiner les besoins en main-d'œuvre des entreprises, qu'ils soient hebdomadaires ou saisonniers,
 - Favoriser la création d'emplois stables et à temps plein dans la région de Troyes.
- **Allocation de temps aux ressources humaines en collaboration avec des interlocuteurs locaux** pour approfondir des thématiques telles que :
 - Le handicap,
 - La discrimination,
 - La marque employeur.
- **Contribution au partage des connaissances**, à travers :
 - Des cours magistraux sur le management responsable et la RSE à l'École Supérieure des Travaux Publics (ESTP) de Troyes et à l'Université de Technologie de Troyes (UTT),
 - L'accueil de stagiaires et d'alternants issus principalement de l'IUT, de l'école d'ingénieurs EPF, ainsi que de l'UTT.
- **Affiliation à l'association « Cluster Patrimoine Bâti CPB4.0 »**, visant à :
 - Former un Groupement d'Intérêt Économique (GIE), en vue de créer une filière économique dédiée.
 - Rapprocher les établissements d'enseignement supérieur de la région de Troyes et la Fédération Française du Bâtiment,

⁸ <https://www.elise.com.fr/>

- Collaborer sur des projets de recherche et de développement technologique dans le domaine de la rénovation des bâtiments construits avant 1945.
- **Soutien ponctuel à des initiatives locales**, notamment :
 - Au bureau des étudiants de l'UTT,
 - Au développement du handisport via des actions en faveur du CDH10 (Comité Handisport de l'Aube).
- **Participation à des évènements locaux et sportifs** tels que le semi-marathon de Troyes en équipe.

Les engagements environnementaux de Provexi

Gestes écoresponsables et sensibilisation

Provexi **sensibilise l'ensemble de ses collaborateurs aux gestes écoresponsables et s'est engagée à réduire l'impact environnemental lié à son fonctionnement interne.** Pour ce faire, elle encourage la participation de ses collaborateurs en mettant en place les actions suivantes :

- **Le tri et le recyclage des déchets** sont encouragés grâce à l'utilisation de poubelles de tri sélectif et de conteneurs dédiés à la récupération de divers types de déchets, tels que papiers, cartouches d'imprimantes, bouchons en plastique et en liège, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), piles et matériel d'écriture ;
- L'entreprise favorise **l'utilisation de contenants réutilisables**, comme les gourdes, au lieu de contenants à usage unique ;
- Les collaborateurs sont invités à **nettoyer leurs boîtes email** régulièrement et incités à se désinscrire des newsletters inutiles ;
- **Les lumières et les ordinateurs sont éteints après leur utilisation.**

Provexi limite la consommation de ressources, notamment en minimisant les impressions et en utilisant deux imprimantes collectives pour l'ensemble de ses collaborateurs.

L'entreprise **favorise l'achat local** en collaborant avec des entreprises engagées dans des pratiques responsables. Cela se traduit par l'utilisation de post-it recyclables, de papiers certifiés recyclés (Ecocert, PEFC) et de produits écoresponsables pour l'entretien des locaux par son prestataire.

En 2023, Provexi a lancé son premier **Bilan Carbone®** afin d'estimer ses émissions de gaz à effet de serre pour les scopes 1, 2 et 3. Cette démarche vise à atteindre plusieurs objectifs, notamment la lutte contre le réchauffement climatique, l'évaluation de sa dépendance aux énergies fossiles et l'anticipation des impacts socio-économiques de leur raréfaction, ainsi que la prise de décisions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des postes les plus impactants.

Politique en matière de déplacement

Provexi **encourage la mobilité douce et sensibilise ses collaborateurs à opter pour des moyens de transport** avec une empreinte carbone moindre. Dans cet esprit, l'entreprise encourage activement ses employés à privilégier les transports en commun et le covoiturage pour leurs trajets domicile-travail grâce à l'application Karos⁹.

De plus, dans le souci de réduire son empreinte environnementale, Provexi limite les déplacements professionnels en **favorisant le télétravail** et l'utilisation d'outils de visioconférence. L'entreprise encourage également ses collaborateurs à choisir le train plutôt que l'avion ou la voiture pour leurs déplacements professionnels, ainsi que les transports en commun au lieu de véhicules individuels tels que les taxis ou les véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC).

Réduction de la dépense énergétique des locaux

Provexi aspire à reprendre pleinement la main sur l'utilisation des ressources énergétiques en devenant **le propriétaire de son propre bâtiment**. Cette initiative vise à renforcer sa politique environnementale en intégrant des caractéristiques favorisant une faible consommation d'énergie dans la conception du bâtiment ainsi que l'utilisation de l'énergie solaire via l'installation de panneaux photovoltaïques.

De plus, la Direction coconstruit ce projet avec d'une part les sociétaires pour définir l'ambition du projet et d'autre part, les collaborateurs pour envisager les futurs usages du bâtiment. Afin d'assurer une construction compatible avec nos engagements RSE et dans un esprit de réduction de nos impacts environnementaux, notamment énergétiques, la chargée de mission RSE a rejoint le comité de pilotage pour le nouveau bâtiment.

Enfin, depuis janvier 2021, l'entreprise a opté pour **une offre d'électricité d'origine renouvelable**.

⁹ <https://www.karos.fr/>

A propos de Provexi

Depuis sa création en 2003, Provexi accompagne les propriétaires et gestionnaires de grands parcs immobiliers autour de la gestion technique de leur patrimoine.

Provexi propose des services sur mesure, composés d'outils informatiques et de prestations de services tels que l'intégration et la fiabilisation des données, permettant de faciliter la maîtrise des risques et le pilotage des patrimoines immobiliers.

Provexi couvre un large éventail de thématiques, allant des domaines de conformité réglementaire à la gestion des critères ESG, en passant par les prévisionnels de travaux (PPAT).

Son domaine d'activité tend à s'orienter de plus en plus vers les critères ESG, illustrant ainsi l'intégration croissante du développement durable dans ses activités immobilières et ouvrant la voie à une forte convergence entre sa démarche RSE et son métier.

Labellisée LUCIE 26000 depuis 2015, Provexi cherche à s'améliorer continuellement en réduisant autant que possible l'impact de ses activités sur ses parties prenantes et sur l'environnement.

Enfin 2019, Provexi a opté pour un nouveau modèle de structure actionnariale et de gouvernance, celui de la SCOP. Désormais, l'ensemble de la société est détenue par ses collaborateurs-sociétaires permettant une gouvernance plus transparente et démocratique fondée sur la confiance et l'intelligence collective.

Références bibliographiques

Article scientifique et rapport

CRUTZEN, Paul J., 2002. Geology of mankind. *Nature*. janvier 2002. Vol. 415, n° 6867, pp. 23-23. DOI [10.1038/415023a](https://doi.org/10.1038/415023a)

ARE, Office fédéral du développement territorial. 1987: Le Rapport Brundtland. [en ligne]. [Consulté le 25 octobre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/medien-und-publikationen/publikationen/nachhaltige-entwicklung/brundtland-report.html>

Normes

AFNOR, 2017. *Achats responsables – lignes directrices*. NF ISO 20400.

AFNOR, 2020. *Responsabilité sociétale – lignes directrices*. NF EN ISO 26000.

AFNOR, 2023. *Sécurité de l'information, cybersécurité et protection de la vie privée – Systèmes de management de la sécurité de l'information – Exigences*. NF EN ISO/IEC 27001.

Labels & certifications

Label Lucie, 2023. *Label LUCIE* [en ligne]. [Consulté le 25 octobre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.labellucie.com/>

Le standard mondial pour les évaluations RSE, 2023. *EcoVadis* [en ligne]. [Consulté le 25 octobre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://ecovadis.com/fr/>

Sites web

Association des Property Managers, 2022. APROMA [en ligne]. [Consulté le 20 novembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.aproma-asso.com/>

Associations et Clubs | CCI Troyes et Aube. [en ligne]. [Consulté le 25 octobre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.troyes.cci.fr/votre-cci/associations-et-clubs#section-club-rse-50541>

BODIGUEL, Jocelyn, 2023. Objectifs de développement durable. *Développement durable* [en ligne]. [Consulté le 25 octobre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

CJD - Osons être dirigeant-e-s autrement, 2020. [en ligne]. [Consulté le 25 octobre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.cjd.net/>

Cluster Patrimoine bâti 4.0 | Pionnier en innovation sur le patrimoine bâti, [2019]. Cluster Patrimoine bâti [en ligne]. [Consulté le 20 novembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://clusterpatrimoinebati.com/>

Karos - L'application du covoiturage au quotidien, 2023. [en ligne]. [Consulté le 25 octobre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.karos.fr/>

Recyclage de 100% des déchets de bureau et destruction des papiers confidentiels : Elise, 2023. [en ligne]. [Consulté le 25 octobre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.elise.com/fr/accueil.html>